

MAIRIE



De

CASSAGNES

Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du lundi 23 février 2009 à 20 h 30

Le vingt trois février deux mil neuf à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 11

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mme VERDIER, Mr ALADEL, Mme CAILHOL. DACHARY Lucie

Excusé :

Date de convocation: 18 février 2009

Date d'affichage: 18 février 2009

Secrétaire de séance : Bernard LANDIECH

Délibération sur l'adhésion de onze communes au Comité syndical du S.I.P.A :

Mr le Maire informe l'assemblée, lors de la séance du 16 décembre 2008, le comité syndical du S.I.P.A a accepté l'adhésion de 11 communes supplémentaires. Ce qui porte à 98 le nombre de communes adhérentes au S.I.P.A. Les nouvelles communes adhérentes sont : CALES, LAMOTHE CASSEL, MECHMONT, CRAS, MONTAMEL, SAINT GERY, SAULIAC SUR CELE, SAINT CHAMARAND, GOURDON, BELMONT SAINT FOI, BERGANTY. Le Conseil Municipal après délibération, accepte l'adhésion de ces onze nouvelles communes au Comité Syndical du S.I.P.A

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le